



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E33549

VALABLE JUSQU'AU 09/12/2025

ÉDITÉ LE

02/09/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1958

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 10/03/2015
33 125

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHALON SUR SAONE

Siret : 725 820 542 00035

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 11 043933

Assurance Responsabilité Travaux :
MUTUELLE DE POITIERS ASSURANCES GL 1904467
RB5-302029906

Assurance Responsabilité Civile :
MUTUELLE DE POITIERS ASSURANCES GL 1904467
RB5-302029906

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2024

Raison sociale : ENTREPRISE PUGEAUT

19 RUE ANDRE MARIE AMPERE
ZI DES BLETRYYS
71530 CHAMPFORGEUIL

Téléphone : 03 85 48 32 70

Fax :

Portable : 0695969657

Site Internet : www.pugeautentreprise.com

E-mail : pugeaut@wanadoo.fr

Responsabilité légale :

TURAN - FRANCOIS (952 055 119) / FRANCOIS BASTIEN PRÉSIDENT / TURAN
ERTUGRUL PRÉSIDENT

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	07/10/2021
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	01/12/2022
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	07/10/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	07/10/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	07/06/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	07/06/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	07/10/2021
o Ventilation mécanique	07/10/2021

* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT**

Gérard SÉNIOR

**SIGNATURE
DU TITULAIRE**



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.